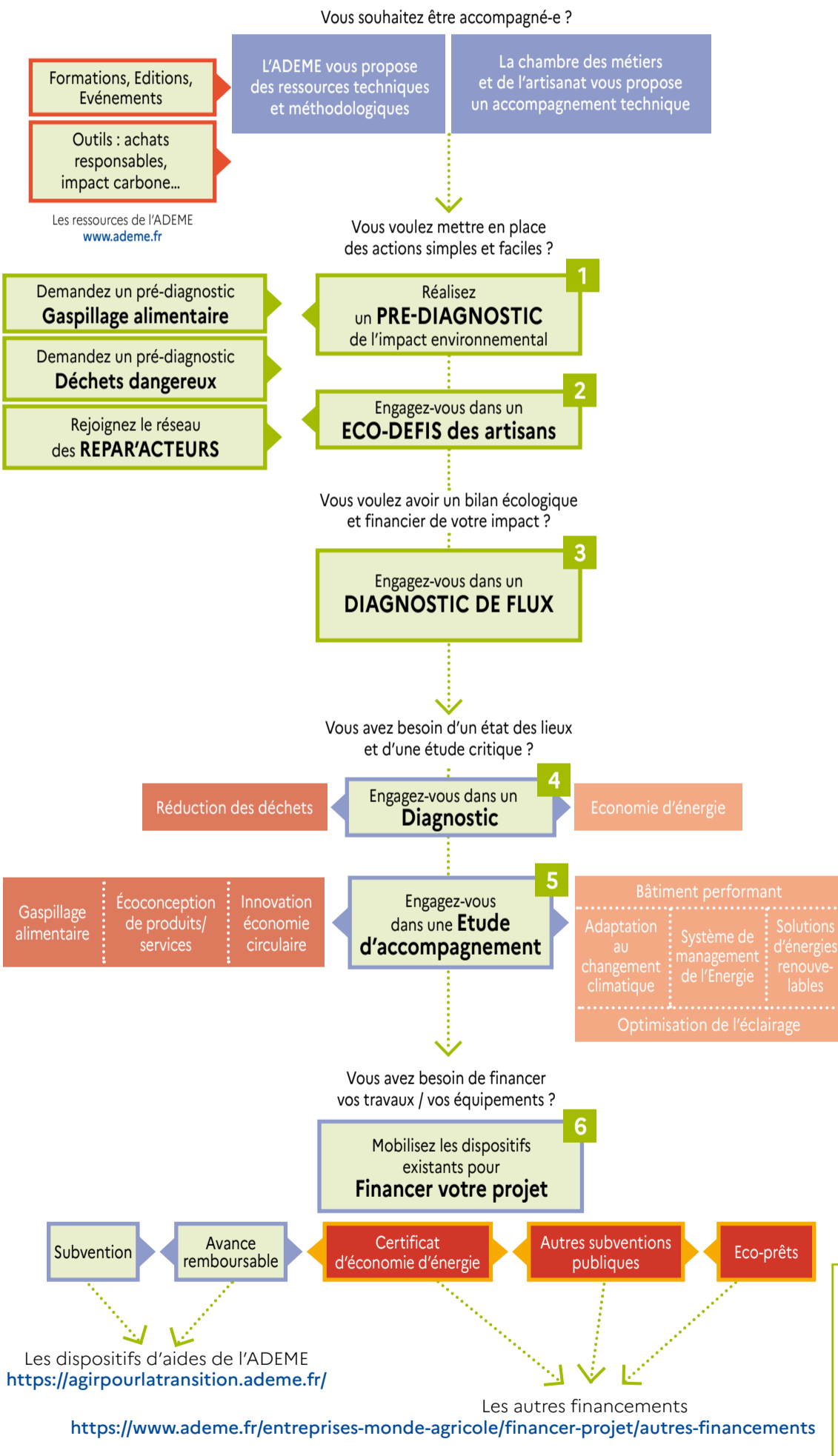


# Engagez votre entreprise artisanale dans la transition écologique

**DÉPART**  
Vous avez un projet pour votre entreprise ?



**Maturité du projet pour VOTRE ENTREPRISE**



## ÉVALUATIONS

**1** Le PRE-DIAGNOSTIC évalue le niveau de maturité de l'entreprise vis-à-vis de la transition écologique. Il formule des recommandations et donne accès à des ressources complémentaires.

**2** Le dispositif ECO-DEFIS des artisans va identifier de bonnes pratiques pour votre activité. Il va vous proposer des éco-gestes à mettre en place, durant 1 an.

**3** Le DIAGNOSTIC DE FLUX identifie les pertes sur les postes « Énergie - Matières - Déchets ». Il va évaluer les gains financiers de chacune des actions proposées, et les réduire.

## ETUDES

**4** Le diagnostic va élaborer un bilan de la situation. Il va définir les différentes solutions et chiffrer financièrement les gains.

**5** L'étude d'accompagnement va approfondir la solution technique/organisation pour garantir la décision finale.

## TRAVAUX ÉQUIPEMENTS

**6** Avec les conclusions des études, les investissements à engager sont clairement définis.

**ARRIVÉE**  
Votre entreprise ARTISANALE est engagée dans la transition écologique

## Légende

Evolution de la maturité du projet

Dispositif gratuit accompagné par un.e conseiller.ère de la Chambre des métiers et de l'artisanat

Etudes, travaux, équipements Subventionnables par l'ADEME